



Déclaration cession action gratuite sur IR

Par **wolfgang38**, le **27/05/2018** à **21:12**

Bonjour, rnNovice en fiscalité j'ai besoin d'aide pour ma déclaration d'impôt. En 2017 j'ai du vendre des actions gratuites que m'avait donné mon employeur. Pour vous aider voici le calendrier des événements rn31/12/2014 : Acquisition de 20.000 actions dont la valeur est de 1 € (qui m'ont été donné après la période de détention de 2 ans) rn01/09/2017 : Cession de mes actions suite au rachat de mon entreprise avec une plus value de 4441 € soit 24441 € encaissé. rnDans quel rubrique dois-je déclarer les 20.000 € de gain d'acquisition et les 4441 € de plus value (D'après ce que j'ai compris j'aurai droit à un abattement de 50% car la détention est > 2 ans ? rnMerci d'avance de votre aide

Par **Visiteur**, le **27/05/2018** à **21:35**

Bonsoir,rnPlutôt vous indiquer ce lien, sur lequel vous trouverez...rn<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/mon-entreprise-ma-attribue-des-actions-gratuites-comment-sera-impose-le-gain>